

His Excellency Antonio Guterres
Secretary General
United Nations
New York, NY 10017
USA

Paris, 24th May 2018

18/PDG/0088

Dear Mr. Secretary General,

I am hereby pleased to confirm that Naval Group supports and implements the ten principles of the Global Compact on Human Rights, labour, environment and the fight against corruption.

Naval Group reaffirms its willingness to continue to make the Global Compact and its principles part of its strategy, culture and day-to-day operations, and to engage in projects promoting the sustainable goals of the United Nations.

Our annual report for 2017 includes a clear statement of this commitment to our shareholders, the public and more generally our stakeholders.

Naval Group recognizes that a key requirement for our participation in the Global Compact is the annual submission of a Communication on Progress (COP) that describes our company's efforts to implement the ten principles.

We have accordingly published our fourth Communication on Progress (COP) – Network France Advanced Level on 23rd May 2018.

Naval Group will continue to report on progress each year according to the Global Compact policy.

Yours sincerely,


Hervé GUILLOU
Chairman & CEO

Direction Générale

Son Excellence Antonio Guterres
Secrétaire Général des Nations Unies
United Nations
New York, NY 10017
USA

Paris, le 24 mai 2018

18/PDG/0088

Monsieur le Secrétaire Général,

Par la présente, j'ai le plaisir de vous confirmer que Naval Group soutient et applique les dix principes du Pacte Mondial relatifs aux Droits de l'Homme, aux normes du travail, à la protection de l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Naval Group réaffirme ainsi son intention de continuer à faire progresser ces principes en les intégrant dans sa stratégie, sa culture et ses opérations quotidiennes et en s'engageant dans des projets qui s'inscrivent dans la promotion des objectifs plus généraux de développement durable des Nations Unies.

Notre rapport d'activité pour 2017 souligne clairement cet engagement à l'égard de nos actionnaires, du public et plus globalement, de nos parties prenantes.

Naval Group reconnaît également que l'une des clés de son engagement au sein du Pacte Mondial réside dans la publication annuelle d'une Communication sur le Progrès (COP) qui décrit les efforts réalisés par notre entreprise pour appliquer les dix principes.

En conséquence, notre quatrième Communication sur le Progrès (COP) – réseau France *Advanced Level* a été présentée à nos pairs le 23 mai 2018.

Naval Group continuera à communiquer chaque année sur les progrès réalisés conformément aux règles du Pacte Mondial.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire Général, l'expression de ma haute considération.

Hervé Guillou
Président-Directeur Général